

TABLEAU DES COTISATIONS 2023

Les cotisations sont fiscalement déductibles

Montant de base	450,-€
Médecins en formation	gratuit
De la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année d'installation	200,- €
Médecins + 67 ans avec pratique	300,- €
Médecins + 67 ans sans pratique	50,-€
Médecins fonctionnaires et/ou salariés	300,- €
Cotisation collective pour association par membre*	300,- €

(*) Un minimum de 51% des Médecins membres de l'Association doit être affilié (sur demande).

!!! Parrainage !!!

Chaque membre qui parraine **5** nouveaux membres voit sa cotisation réduite à 1 euro.

Compte bancaire ING BE 75-3101-4291-6351 – ABSYM Bruxelles ASBL